

Mode d'emploi

Numéro d'homologation fédéral : W-5460

STROBY® WG

Fongicide

Substance active : 500 g/kg Krésoxim-méthyl ((% en poids: 50)

Mode d'action (groupe FRAC) : C3 (QoI)

Formule : Granulés hydrodispersibles (WG)

Taille du conditionnement : 0,6kg et 1,0 kg

Fongicide contre la tavelure et l'oïdium sur les fruits à pépins, le rougeot parasitaire, la pourriture noire (black rot) de la vigne, l'oïdium du fraisier, caseillier, groseillier et groseillier à maquereau et contre le colletotrichum du groseillier et groseillier à maquereau, contre l'oïdium de la tomate et des cucurbitacées, contre la brûlure des feuilles, le *botrytis spp.* et la rouille de l'asperge, contre l'oïdium et la maladie des taches noires du rosier ainsi que contre la rouille du chrysanthème et de l'œillet.

APPLICATION

Mode d'action

Stroby WG empêche la germination des spores et diminue la sporulation. Il convient donc de l'utiliser en application préventive. Stroby WG se propage essentiellement sur la feuille - depuis le dépôt de la substance active - et parvient ainsi sur le site d'action.

En raison de son activité spécifique et de sa bonne résistance à la pluie, Stroby WG est doté d'une excellente efficacité, notamment contre l'oïdium et la rouille.

Tolérance des plantes cultivées

Lorsqu'il est utilisé dans le respect de la dose d'application recommandée, Stroby WG est très bien toléré par toutes les cultures testées.

Autres remarques

Pour un grand nombre de fongicides, il existe un risque général d'apparition de souches fongiques résistantes aux substances actives. Dans des conditions particulièrement défavorables, une modification de l'efficacité du produit ne saurait, par conséquent, être exclue. Les doses d'application recommandées par BASF, les intervalles de pulvérisation et le nombre maximum d'applications doivent impérativement être respectés.

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION ET INDICATIONS

Fruits à pépins

*Contre la tavelure des fruits à pépins et
contre l'oïdium du pommier et du poirier*

Concentration : **0,0125 %**

Dosage **200 g/ha**

Uniquement dans un mélange de cuve avec Delan WG (0,03 %, 480 g/ha) ou Captan 80 WDG (0,1 %, 1,6 kg/ha).

Les traitements avec Stroby WG peuvent être effectués depuis le bourgeonnement jusqu'à la fin juillet. Pour des raisons de gestion des résistances, il est conseillé, dans un programme de traitement, d'utiliser Stroby WG en alternance avec des produits possédant d'autres mécanismes d'action. Le maximum autorisé est un bloc de pulvérisations constitué de deux traitements consécutifs. Les intervalles de pulvérisations peuvent être d'environ 10 à 14 jours au maximum, en fonction des conditions météorologiques et de la masse foliaire.

Dans les cultures fruitières, le nombre total d'applications autorisé est de 4 applications maximum par an avec des fongicides qui, comme Stroby WG, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo.

La dose d'application indiquée se rapporte à un volume d'arbres de 10 000 m³ par ha.

Vigne

Contre le rougeot parasitaire et la pourriture noire (black rot) de la vigne, avec une action partielle contre le mildiou

Concentration :	0,015 %
Dosage :	240 g/ha
Quantité d'eau	1 600 l/ha

Uniquement dans un mélange de cuve avec Folpet 80 (0,125 %).

Les traitements avec Stroby WG peuvent être intégrés dans un programme de traitement à partir du stade 3 feuilles jusqu'au milieu du mois d'août.

L'application de Stroby WG par voie aérienne est également autorisée.

Pour des raisons de gestion des résistances, il est conseillé, dans un programme de traitement, d'utiliser Stroby WG en alternance avec des produits possédant d'autres mécanismes d'action. Le maximum autorisé est un bloc de pulvérisations constitué de deux traitements consécutifs. Les intervalles de pulvérisations peuvent être d'environ 10 à 14 jours au maximum, en fonction des conditions météorologiques et de la masse foliaire.

Dans les cultures viticoles, le nombre total d'applications au sol autorisé est de 3 applications maximum par an avec des fongicides qui, comme Stroby WG, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo. Pour les applications par voie aérienne, le nombre total d'applications autorisé est de 2 applications maximum avec des fongicides qui, comme Stroby WG, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo.

La dose d'application indiquée se rapporte à un volume d'arbres de 10 000 m³ par ha.

Fraise

Contre l'oïdium

Concentration :	0,03 %
Dosage :	300 g/ha
Quantité d'eau	(Volume d'eau de base) 1 000 l/ha

Délai d'attente : **2 semaines**

L'application est effectuée à titre préventif, au plus tard au début de la contamination.
La dose d'application indiquée se rapporte au stade de la floraison complète jusqu'au début de la coloration rouge des fruits, avec 4 plantes par m².

Afin de prévenir le risque de développement de résistances, Stroby WG doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives. Dans les cultures de fraisiers, le nombre total d'applications autorisé est de 3 applications maximum par an avec des fongicides qui, comme Stroby WG, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo.

Espèces de ribes (cassis ; groseilles à grappes ; groseilles à maquereau)

*Contre l'oïdium sur les espèces de ribes
et le colletotrichum du groseillier et groseilles à maquereau*

Concentration : **0,02 %**
Dosage : **200 g/ha**
Quantité d'eau **(Volume d'eau de base) 1 000 l/ha**
Délai d'attente : **3 semaines**

L'application est effectuée à titre préventif, au plus tard au début de la contamination.
La dose d'application indiquée se rapporte au stade de la formation du fruit à 50 – 90 % et à un volume des haies de 7 500 m³/ha.

Afin de prévenir le risque de développement de résistances, Stroby WG doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives. Dans les cultures d'espèces de ribes, le nombre total d'applications autorisé est de 3 applications maximum par an avec des fongicides qui, comme Stroby WG, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo.

Cucurbitacées

Contre l'oïdium

Concentration : **0,03 %**
Dosage : **300 g/ha**
Délai d'attente : **3 jours**

L'application est effectuée à titre préventif, au plus tard au début de la contamination, à intervalles réguliers.

Afin de prévenir le risque de développement de résistances, Stroby WG doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives. Dans les cultures d'espèces de cucurbitacées, le nombre total d'applications autorisé est de 2 applications maximum par an avec des fongicides qui, comme Stroby WG, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo.

Asperge

Contre la brûlure des feuilles, le botrytis spp. et la rouille de l'asperge

Dosage : **0,5 kg/ha**

L'application est effectuée au début de la contamination après la récolte et doit être répétée à intervalles réguliers.

Afin de prévenir le risque de développement de résistances, Stroby WG doit être appliqué en alternance ou en association avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives.

Tomates

Contre l'oïdium

Concentration : **0,05 %**

Délai d'attente : **3 jours**

L'application est effectuée à titre préventif ou au plus tard au début de la contamination et doit être répétée à intervalles réguliers.

Afin de prévenir le risque de développement de résistances, Stroby WG doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives. Dans les cultures de tomates, le nombre total d'applications autorisé est de 3 applications maximum par an avec des fongicides qui, comme Stroby WG, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo.

Roses, chrysanthèmes et œillets

*Contre l'oïdium et la maladie des taches noires du rosier
et contre la rouille du chrysanthème et de l'œillet*

Concentration : **0,03 %**

Dosage : **300 g/ha**

L'application est effectuée à titre préventif ou au plus tard au début de la contamination et doit être répétée à intervalles réguliers.

Afin de prévenir le risque de développement de résistances, Stroby WG doit être appliqué en alternance avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives. Dans les cultures florales, le nombre total d'applications autorisé est de 3 applications maximum par an avec des fongicides qui, comme Stroby WG, appartiennent au groupe des inhibiteurs Qo.

APPLICATIONS AUTORISEES

Culture	Agent pathogène / action	Période d'application Stade de la culture (BBCH)	Consignes
Fraise	Oïdium du fraisier	Concentration : 0,03 % Dose d'application : 0,3 kg/ha Délai d'attente : 3 semaines	1, 2,3
Cassis ; groseilles à grappes ; groseilles à maquereau	Colletotrichum	Concentration : 0,02 % Dose d'application : 0,2 kg/ha Délai d'attente : 3 semaines	3, 4, 5
Espèces de ribes	Oïdium des espèces de ribes	Concentration : 0,02 % Dose d'application : 0,2 kg/ha Délai d'attente : 3 semaines	3, 4, 5
Fruits à pépins	Oïdium du pommier/du poirier, tavelure des fruits à pépins	Concentration : 0,0125 % Dose d'application : 0,2 kg/ha Application : avant la fin juillet au plus tard.	3, 6, 7, 8, 9
Vigne	rougeot parasitaire, pourriture noire (black rot) de la vigne, Action partielle : mildiou de la vigne	Concentration : 0,015 % Dosage : 0,24 kg/ha Application : du stade 3 feuilles jusqu'à la mi-août, au plus tard.	3, 7, 10, 11, 12, 13
Cucurbitacées (Cucurbitaceae)	Oïdium des cucurbitacées	Concentration : 0,03 % Délai d'attente : 3 jours	3, 14
Asperge	Brûlure des feuilles de l'asperge, botrytis spp., rouille de l'asperge	Dose d'application : 0,5 kg/ha Application : Uniquement après la récolte.	3, 4
Tomates	Oïdium de la tomate	Concentration : 0,05 % Délai d'attente : 3 jours	3, 7, 15
Chrysanthèmes Œillets	Rouille	Concentration : 0,03 % Dose d'application : 0,3 kg/ha	3, 7, 15
Roses	Oïdium de la rose, maladie des taches noires du rosier	Concentration : 0,03 % Dose d'application : 0,3 kg/ha	2, 3, 7

CONSIGNES RELATIVES A LA PROTECTION DES UTILISATEURS :

3. Préparation de la bouillie de pulvérisation : porter des gants de protection + un vêtement de protection.

CONSIGNES GENERALES / AGRONOMIQUES :

1. La dose d'application indiquée se rapporte au stade compris entre la « floraison complète et le début de la coloration rouge des fruits » avec 4 plantes par m², et à une quantité de bouillie de référence de 1 000 l/ha.

2. SPa 1 : pour éviter le développement de résistance, traitez au maximum 3 fois par culture et par année avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC C3 (entre autres la strobilurine).

4. SPa 1 : pour éviter le développement de résistance, traitez au maximum 3 fois par parcelle et par année avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC C3 (entre autres la strobilurine).

5. La dose d'application indiquée se rapporte au stade « 50 - 90 % des inflorescences ont des fruits visibles » ainsi qu'à une quantité de bouillie de référence de 1 000 l/ha.

6. Uniquement dans un mélange de cuve avec Captan 80 WDG (0,1 %, 1,6 kg/ha) ou Delan WG (0,03 %, 480 g/ha).

7. SPe 3 : pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 mètres par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

8. SPa 1 : pour éviter le développement de résistance, traitez au maximum 4 fois par parcelle et par année avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC C3 (entre autres la strobilurine). Dont 2 traitements consécutifs au maximum.

9. La dose d'application indiquée se rapporte à un volume d'arbres de 10 000 m³ par ha.

10. La dose d'application indiquée se rapporte au stade BBCH 71-81 (J-M, post-floraison) et correspond à une quantité de bouillie de référence de 1 600 l/ha (base de calcul) ou à 4 500 m³ de volume foliaire par hectare.

11. Uniquement dans un mélange de cuve avec 0,125 % de Folpet 80 (2 kg/ha).

12. Également valable pour les applications par voie aérienne.

13. SPa 1 : pour éviter le développement de résistance, traitez au maximum 3 fois par parcelle et par année avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC C3 (entre autres la strobilurine). Dont 2 applications par voie aérienne au maximum.

14. SPa 1 : pour éviter le développement de résistance, traitez au maximum 2 fois par culture avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC C3 (entre autres la strobilurine).

15. SPa 1 : pour éviter le développement de résistance, traitez au maximum 3 fois par culture avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC C3 (entre autres la strobilurine).

TECHNIQUE D'APPLICATION

I. Prévention de résidus et nettoyage

Ne jamais préparer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion 1:10, et les appliquer sur la surface traitée.

Le nettoyage doit être effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation.

En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), la cuve de pulvérisation doit être remplie de manière telle à ce que le liquide de pulvérisation préparé puisse être entièrement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II. Préparation de la bouillie de pulvérisation

1. Remplir la cuve d'eau aux 3/4.
2. Mettre en marche l'agitateur.
3. Faire tomber Strobby WG lentement en pluie, sans utiliser de tamis.
4. Ajouter, le cas échéant, un partenaire de mélange.
5. Remplir la cuve avec de l'eau.
6. Appliquer immédiatement les mélanges tout en faisant fonctionner l'agitateur.

Porter des gants de protection, un vêtement de protection et des chaussures fermées lors de la préparation de la bouillie de pulvérisation.

III. Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !

Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Volume d'eau : 1 600 l/ha (quantité de bouillie de référence)

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Stroby WG présente une bonne compatibilité avec tous les fongicides, insecticides et engrais foliaires de marques de qualité utilisés usuellement dans les cultures viticoles, maraîchères et fruitières.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour les effets négatifs de mélanges en cuve qui ne sont pas recommandés par nos soins.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.

Conseils pour le stockage

Les produits phytosanitaires doivent toujours être conservés dans un entrepôt sec et à l'abri du gel. En particulier pour le stockage de bidons entamés, il est nécessaire de veiller à ce que les récipients soient bien refermés après le prélèvement du produit.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LA MANIPULATION

Classification et étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Symboles et indications de dangers :

Marquage abrégé

GHS08

GHS09

Pictogramme :



Indication de dangers

Dangereux pour la santé

Danger pour le milieu
aquatique

Mention d'avertissement : Attention

Signalisations de danger :

- EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant toute utilisation.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Conseil de Prudence (Prévention) :

- P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

Conseils de prudence (Intervention) :

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage) :

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination) :

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Service d'urgence en cas d'intoxications :

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51.

Le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33 pour toute information relative aux comportements appropriés en cas d'accident (incendie, accident, etc.).

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination dans leur emballage d'origine auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALE / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où nous n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages découlant d'un stockage et d'une application inappropriés.

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications qui sont certes couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'homologation, mais qui ne sont pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées en ce qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect de droits de propriété industrielle éventuels, de lois et de dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF